

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 JANVIER 2022

### COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-et-un,  
et le Mercredi 26 Janvier à 9h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, CASADO, CAMOIN, ARAGNEAU, GARCIA, AYOT, IMBERT, SANTINI, COLSON, QUET, TRONC, BREMAUD, MORA, ALVERNHE, BLANCHON, GEFFRAULT, PRIAUD, RAOULT, CABBILLAU, MAYOR, DECOMBIS, GODIN, BRAHMIA, SIERRA, REYNAUD, LEBAN, PRETOT, CAILLAT, BOUTROUX, CRIADO.

#### Absents excusés :

Mme JOULIA, Adjointe au Maire, procuration à M. GARCIA  
Mme FALCO, Adjointe au Maire, procuration à M. IMBERT  
Mme TRAMONTIN, Adjointe au Maire, procuration à M. BERNARDINI  
M. EINAUDI, Adjoint au Maire, procuration à M. COLSON  
M. BERNARDET, Conseiller Municipal, procuration à M. ARAGNEAU  
M. GRIMALDI, Conseiller Municipal, procuration à M. BREMAUD  
Mme SOTALA, Conseillère Municipale, procuration à Mme DECOMBIS  
Mme GOUIN, Conseillère Municipale, procuration à M. SIERRA  
Mme LOPEZ, Conseillère Municipale, procuration à Mme BRAHMIA  
M. PLANELLES, Conseiller Municipal, procuration à M. PRETOT  
M. POLETTO, Conseiller Municipal, procuration à M. CAILLAT  
M. GABANOU.

#### Absents :

Aucun.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9 H 00. Monsieur Loïc GEFRAULT, désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

## **A – Communications de Monsieur le Maire**

### **1) Hommages**

Une minute de silence est observée en hommage à :

- Monsieur Hilaire Falco, décédé le 5 janvier 2022 à l'âge de 87 ans. Sacré champion de France de joutes en 1962, il a travaillé à Ethernit, a été factotum à la ville d'Istres puis pompier en Corse avant de prendre sa retraite à Istres,

- Monsieur Vincent Garcia, décédé le 22 décembre 2021 à l'âge de 88 ans. Il était passionné de mécanique. Commerçant courageux et méritant, il a tout d'abord ouvert un petit garage derrière le Théâtre de l'Olivier avant de créer le Garage Garcia aux Echoppes. Il a également participé à des activités au bénéfice de la ville telles que le bicentenaire de la révolution ou lors d'expositions avec l'association Vieilles Guimbardes,

- Monsieur Nofal Germanos, décédé le 15 janvier 2022 à l'âge de 78 ans. Éducateur puis directeur au sein de l'ADDAP de 1988 à 2008, passionné de musique, il a aussi accompagné des jeunes à des festivals de musique en partenariat avec la Mairie d'Istres et l'Espace Pluriel Jeunes. Il a beaucoup apporté à la population des quartiers sud,

- Monsieur Jean-Yves Talhouet, décédé le 24 décembre 2021 à l'âge de 79 ans. Il était retraité d'Arcelor Mittal où il a été militant du syndicat Force Ouvrière. Il a également été représentant au sein du Conseil des Prud'hommes de Martigues, responsable de l'union locale Force Ouvrière à Istres et président de la Maison des Syndicats pendant une dizaine d'années.

### **2) Fermeture du guichet gare d'Istres**

Monsieur le Maire revient sur le terrible accident survenu en gare de Rassuen le jeudi 13 janvier 2022 qui a ôté la vie d'une femme de 30 ans. Il évoque une défaillance humaine.

Concernant la fermeture du guichet de la gare d'Istres, c'est dans un article paru dans la Provence que cette annonce a provoqué un certain émoi auprès de la population. Monsieur le Maire informe qu'avant l'annonce officielle de cette décision, il s'était entretenu sur le sujet le 10 décembre 2021 avec la Direction Régionale de la SNCF en la personne de Madame Salvestre et Monsieur Alain Aragneau, Adjoint au Maire, délégué aux transports. Il confirme la fermeture du guichet au 1<sup>er</sup> février 2022 en raison d'une faible fréquentation (2 personnes par heure). Monsieur le Maire précise que la SNCF prévoit de déployer une équipe mobile six heures par semaine dans l'enceinte de la gare pour informer et vendre des titres de transport. Elle envisage également la vente de billets auprès d'un buraliste. Les 3 salariés conserveront leur emploi. Monsieur le Maire nous annonce avoir saisi le Président de la Région Monsieur Renaud Muselier afin de demander le maintien de l'ouverture complète ou partielle du site. Il propose des solutions pour pallier l'éventuelle fermeture définitive à savoir la possibilité de créer un point de vente. Il ne conteste pas l'évolution du tout numérique mais réaffirme son intérêt pour le maintien d'un service public humain et de proximité. Il prend en compte également la réalité de la fracture numérique intergénérationnelle et rappelle que la Maison du Bel Age au Forum des Carmes œuvre en ce sens.

### **3) Iles Tonga**

Monsieur le Maire rappelle que la ville d'Istres a accueilli la délégation des îles Tonga pour la préparation de la coupe du monde de rugby. Il informe l'assemblée que pour faire suite à l'accueil chaleureux qu'elle a reçu, l'équipe a souhaité continuer sa préparation à Istres. Il indique que cette dernière risque d'être troublée par les événements récents.

Il précise que les îles Tonga ont été touchées par une éruption volcanique de grande ampleur qui a entraîné un tsunami. Monsieur le Maire souligne que toute la population a été impactée.

Il salue l'initiative de Monsieur Kader Kehiha, président du club de rugby, qui a lancé une cagnotte.

Monsieur le Maire propose de se joindre au mouvement général de solidarité par le vote d'une aide exceptionnelle.

### **4) Point Covid**

Monsieur le Maire indique que les statistiques restent inquiétantes dues à la contagiosité du virus Omicron.

Le taux d'incidence reste très élevé et la campagne vaccinale demeure un élément principal de lutte contre la pandémie. Le centre de vaccination d'Istres dispose de différents types de vaccins à savoir Moderna pour les plus de 30 ans, Pfizer pour les moins de 30 ans et Pfizer pédiatrique pour les 5 à 11 ans. Le nombre d'enfants vaccinés entre le 15 juin 2021 et le 22 janvier 2022 en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> injection s'élève à 4051 pour

les 12 à 17 ans et 9 pour les 6 à 11 ans. Monsieur le Maire souligne le déplacement de l'équipe médicale du Podium dans les établissements scolaires et l'octroi d'une récompense sous forme de « diplôme de l'enfant courageux » pour promouvoir la vaccination. Le nombre total des vaccins réalisés au 22 janvier 2022 s'élève à 67 375 (1ères, 2èmes et 3èmes injections). Il précise que la campagne de tests salivaires se poursuit dans les crèches et les structures d'accueil de la petite enfance jusqu'à la mi-mai. Monsieur le Maire exprime son inquiétude. Les taux de vaccination des habitants de la commune qui est de 64,80% pour la 1ère injection et de 63,50% pour le schéma vaccinal complet, restent en deçà des chiffres de la moyenne générale en France malgré les efforts et les moyens mis en place par la commune.

#### **5) Mise en œuvre d'un réseau de trottinettes électriques à titre expérimental**

Monsieur le Maire informe que la ville d'Istres souhaite expérimenter l'usage des trottinettes électriques : 250 trottinettes seront déployées sur 42 sites de stationnement y compris à Entressen. Elles desserviront les principaux lieux d'intérêt de la ville. Il rappelle qu'il s'agit d'une opportunité pour les administrés en recherche d'un mode de transport alternatif propre et pratique.

Il précise que des mesures seront prises pour en sécuriser l'usage.

Monsieur le Maire annonce que la mise en place progressive de ce dispositif débutera le 7 février prochain pour une expérimentation durant 5 mois. Une campagne de communication sera prochainement lancée pour informer les usagers.

Messieurs Eric Casado, Alain Aragneau, Yves Garcia, Adjoint au Maire et Monsieur Johnny Blanchon, Conseiller Municipal sont chargés du pilotage de ce projet.

#### **6) Label REGALOC**

Monsieur le Maire signale que la ville d'Istres a adhéré au Forum d'Oc, un réseau inédit disponible pour valoriser la politique de promotion de la culture de la langue d'Oc, rassemblant associations, entreprises, élus, municipalités, conseils départementaux, artistes, enseignants, responsables culturels. De ce fait elle obtient un label supplémentaire « REGALOC » qui marque l'engagement de la commune pour la promotion de la langue et la culture régionale.

#### **7) Label 4 FLEURS**

Monsieur le Maire revient sur les raisons pour lesquelles la Ville d'Istres a obtenu le label « 4 fleurs » confirmé par le jury national « villes et villages fleuries ». Il donne une lecture de quelques passages du courrier reçu du Président du Conseil National des Villes et Villages fleuries qui prône la qualité du cadre de vie qu'offre la commune d'Istres en réponse au terme d'une « prétendue bétonisation ». Il évoque les parcs urbains avec la création d'espaces verts supplémentaires, le patrimoine naturel avec la préservation des étangs et des pinèdes, la future naturothèque donnant un ensemble de vie et de défense de la biodiversité locale. Il souligne la qualité du patrimoine arboré, le suivi du fleurissement et évoque l'engagement de la Ville pour un développement durable.

#### **8) Mise en place d'une mutuelle communale**

Monsieur le Maire se réjouit de la création d'une mutuelle communale comme annoncé pendant sa campagne électorale. Il indique que le choix s'est porté sur la mutuelle SOLIMUT.

Il précise que cette mutuelle communale à prix attractif s'adressera à tous les Istréens. L'offre de couverture proposée permettra de bénéficier de conditions avantageuses tant au niveau des garanties que du montant des cotisations.

#### **B – Décisions valant délibérations du 07 Décembre 2021 au 17 Janvier 2022**

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 07 Décembre 2021 au 17 Janvier 2022, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

#### **ADDITIF**

– Approbation de l'additif à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 26 Janvier 2022

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

1 – Approbation de la convention entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune d'Istres pour la réalisation de l'opération « Établissement d'accompagnement des enfants en fin de vie et leurs familles –

Domaine de Conclué »

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

2 – Convention avec Mutuelle SOLIMUT pour la mise en place d'une mutuelle communale

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

3 – Férias 2022 - Tarifs, billetterie et convention de partenariat. Complément à la délibération n° 255/21 du 15 décembre 2021

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

4 – Aide exceptionnelle en faveur des îles Tonga

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

5 – Mandat spécial

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

### QUESTIONS DIVERSES

6 – Convention d'occupation temporaire du domaine public précaire et révocable accordée à Bird Rides France SARL pour une activité de trottinettes électriques partagées sur la commune d'Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

7 – Tarifs occupation du domaine public - Emplacements trottinettes électriques à compter du 1er février 2022 - Ajout à la délibération n°268/20 de la séance du 23 décembre 2020

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 H 17

Fait à ISTRES le 26 Janvier 2022

**Le Maire d'Istres,**



**François BERNARDINI**